



flandres-analyses

ZAC de la Grande Porte
10, rue des Saveurs
BP 29
59180 - CAPPELLE LA GRANDE
Tél : 03 28 65 88 88
Fax : 03 28 63 91 08
E-mail : contact@flandres-analyses.fr
Site internet : www.flandres-analyses.fr



SAMERIEENNE DE TRAVAUX

**MESURES DE POUSSIÈRES
SUR LE SITE D'HESDIN L'ABBE**

OCTOBRE-NOVEMBRE 2019



flandres-analyses

ZAC de la Grande Porte
10, rue des Saveurs
BP 29
59180 - CAPPELLE LA GRANDE
Tél : 03 28 65 88 88
Fax : 03 28 63 91 08
E-mail : contact@flandres-analyses.fr
Site internet : www.flandres-analyses.fr



BUT : Déterminer les retombées atmosphériques totales, lors des opérations de remblaiement du site de BORRE.

Cette prestation a été demandée par Mr FORESTIER de la Société SAMERIENNE DE TRAVAUX.

DOCUMENTS DE REFERENCE : Norme AFNOR NF X 43-014 de Novembre 2017.

PRINCIPE : Installation de jauges OWEN, pour le recueil des précipitations.

Voir photo du modèle de jauge OWEN en annexe.

MODE OPERATOIRE :

FLANDRES ANALYSES a installé 2 Jauges sur le site le 16 Octobre 2019, en **période de non activité et d'activité.**

Voir plan en annexe.

La récupération des jauges a été effectuée le 22/11/2019

Le nombre de jours d'exposition a été de 37. La pluviométrie a été forte pendant cette période.



flandres-analyses

ZAC de la Grande Porte
10, rue des Saveurs
BP 29
59180 - CAPPELLE LA GRANDE
Tél : 03 28 65 88 88
Fax : 03 28 63 91 08
E-mail : contact@flandres-analyses.fr
Site internet : www.flandres-analyses.fr

ANALYSES :

Les échantillons ont été traités suivant le protocole établi dans la norme AFNOR NF X 43-014.

2 types de mesures ont été effectués : la détermination des poussières solubles et celle des poussières insolubles.

RESULTATS

JAUGE N° 1: La masse de poussières solubles recueillie a été de 197 mg/m²/jour.

La masse de poussières insolubles recueillie a été de 41 mg/m²/jour.

Soit une masse totale de 238 mg/m²/jour

JAUGE N° 2: La masse de poussières solubles recueillie a été de 385 mg/m²/jour.

La masse de poussières insolubles recueillie a été < 10 mg/m²/jour.

Soit une masse totale de 385 mg/m²/jour

PHILIPPE SADYS

Chargé d'Affaires



flandres-analyses

ZAC de la Grande Porte
10, rue des Saveurs
BP 29
59180 - CAPPELLE LA GRANDE
Tél : 03 28 65 88 88
Fax : 03 28 63 91 08
E-mail : contact@flandres-analyses.fr
Site internet : www.flandres-analyses.fr



ANNEXES

- Annexe 1 : Photo d'implantation du site 1 page
- Annexe 2 : Plan général du site avec implantation des jauges Owen 1 page
- Annexe 3 : Photo d'une jauge Owen et photos des jauges installées 4 pages
- Annexe 4 : Page de garde de la norme Afnor NFX 43-014 1 page
- Annexe 5 : Rapports d'analyses 2 pages

Herbages

396

Herbages

Herbages



11

LES PRES D'ISQUES
Champs cultivés

Champs cultivés

du



Jauge Owen N° 1

Jauge Owen N° 2

D901

16



376 128 6

18 228







Cacher le menu

NF X43-014 (novembre 2017)

NF X 43-014

novembre 2017

Indice de classement : X 43-014

ICS : 13.040.20

Qualité de l'air — Air ambiant — Détermination des retombées atmosphériques totales — Échantillonnage — Préparation des échantillons avant analyses

E : E : Air quality — Ambient air — Determination of total atmospheric deposition — Sampling — Preparation of samples prior analysis

D : D : Luftbeschaffenheit — Bestimmung des Gesamt-Staubniederschlags — Probenahme — Vorbereitung der Proben vor Analyse

Norme française homologuée par décision du Directeur Général d'AFNOR.

Remplace la norme homologuée NF X43-014, de novembre 2003.

Correspondance

À la date de publication du présent document, il n'existe pas de travaux de normalisation internationaux ou européens traitant du même sujet.

Résumé

Le présent document s'inscrit dans un ensemble de normes ayant pour objectif la qualité de la détermination des retombées atmosphériques dans l'air ambiant.

Il spécifie les méthodes d'échantillonnage des retombées totales sèches et humides.

Descripteurs

air

qualité

pollution atmosphérique

mesurage

retombée atmosphérique

échantillonnage

collecteur de retombées

préparation

durée d'exposition

dépôt de matière

masse

filtration

méthode par centrifugation

implantation

définition.

Modifications

Par rapport au document remplacé, révision de la norme.

X43D

AFNOR

Qualité de l'air — atmosphères ambiantes

Président : Président : M MATHÉ

Secrétariat : MME LHUILLERY — AFNOR

MME	ABILY	ALCONTROL BV
M	ALBINET	INERIS
M	ALLEMAN	IMT LILLE DOUAI
M	AMODEO	INERIS
M	AMPE	AIRPARIF
M	BALCAEN	AFNOR
M	RAILOT	HORIRA FRANCE

Sommaire Recherche Figure

Généralités

Introduction >

1 - Domaine d'application >

2 - Références normatives

3 - Termes et définitions

4 - Abréviations

5 - Principe de la méthode

6 - Description des collecteurs >

7 - Préparation des collecteurs >

8 - Durée d'exposition des collecteurs

9 - Manipulations sur le site d'échantillonnage >

10 - Traitement des récipients en laboratoire >

11 - Mesures globales des phases liquides et solides >

12 - Traitement de la phase solide après séparation de la phase liquide par centrifugation >

13 - Traitement de la phase solide après séparation de la phase liquide par filtration >

14 - Traitement de la phase liquide après séparation de la phase solide >

15 - Expression des résultats

Annexe A - (normative) Critères d'implantation de sites d'échantillonnage >

Annexe B - (informative) >

Annexe C - (informative) Exemple de collecteurs de dépôt atmosphériques >

Annexe D - (informative) Liste des éléments à analyser par type de source surveillée

Annexe E - (informative) Exemples de résultats de mesurage >

Bibliographie

Afficher le sommaire dans une page



flandres-analyses

ZAC de la Grande Porte - 10 Rue des Saveurs - BP 29 - 59180 - CAPPELLE LA GRANDE
TEL : 03 28 65 88 88 - FAX : 03 28 63 91 08
contact@flandres-analyses.fr www.flandres-analyses.fr

Agréé par :
Les ports de Dunkerque,
de Calais et de Boulogne
pour les contrôles d'atmosphère

Réf Adm Client : Bon pour accord (201909001/0)

Destinataire :

SAMERIENNE DE TRAVAUX
Mr. FORESTIER Florent

10 RN 1

62360 HESDIN L'ABBE

Le 10/12/2019

RAPPORT D'ANALYSES N° 2019.11.261/00 (v. 1)

Echantillon : JAUGE N°1

Informations échantillon :

Type de matrice : ANALYSE DIVERSE

Début d'analyses le : 26/11/2019

Prélevé le : 26/11/2019

Prélevé par : FLANDRES-ANALYSES P.SADYS

Acheminé par : FLANDRES ANALYSES

Réceptionné le : 26/11/2019

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Observations
Volume (jauge OWEN)		22.4	l	
Nombre de jours d'exposition		37		
Masse de dépôt soluble (jauge OWEN)		197	mg/m²/j	
Masse de dépôt insoluble (jauge OWEN)		41	mg/m²/j	
Masse de dépôt total (calcul)		238	mg/m²/j	
Rapport technique		11/12/19		

P. VANLERBERGHE,
Technicien

Ce rapport ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation du laboratoire. Ce rapport d'analyses ne concerne que les objets soumis à l'essai. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole *.





flandres-analyses

ZAC de la Grande Porte - 10 Rue des Saveurs - BP 29 - 59180 - CAPPELLE LA GRANDE
TEL : 03 28 65 88 88 - FAX : 03 28 63 91 08
contact@flandres-analyses.fr www.flandres-analyses.fr

Agréé par :
Les ports de Dunkerque,
de Calais et de Boulogne
pour les contrôles d'atmosphère

Réf Adm Client : Bon pour accord (201909001/0)

Destinataire :

SAMERIENNE DE TRAVAUX
Mr. FORESTIER Florent

10 RN 1

62360 HESDIN L'ABBE

Le 10/12/2019

RAPPORT D'ANALYSES N° 2019.11.261/00 (v. 1)

Echantillon : JAUGE N°2

Informations échantillon :

Type de matrice : ANALYSE DIVERSE

Début d'analyses le : 26/11/2019

Prélevé le : 26/11/2019

Prélevé par : FLANDRES-ANALYSES P.SADYS

Acheminé par : FLANDRES ANALYSES

Réceptionné le : 26/11/2019

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Observations
Volume (jauge OWEN)		22.35	l	
Nombre de jours d'exposition		37		
Masse de dépôt soluble (jauge OWEN)		385	mg/m ² /j	
Masse de dépôt insoluble (jauge OWEN)		< 10	mg/m ² /j	
Masse de dépôt total (calcul)		385	mg/m ² /j	

P. VANLERBERGHE,
Technicien

Ce rapport ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation du laboratoire. Ce rapport d'analyses ne concerne que les objets soumis à l'essai. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole *.

